

Nos déchets ont de la ressource !

La chronique du sydeme

édito

En place depuis 2009, le dispositif « multiflux » poursuit son développement avec dynamisme et qualité. Vous découvrirez dans cette chronique le planning de sa généralisation sur le territoire du Sydeme. Il sera accompagné de consignes sur le tri et le recyclage des briques alimentaires. Enfin, notre rubrique « Vous avez la parole » répondra à la question du gain de place dans les sacs.

Vous aussi, si vous souhaitez nous faire part de vos remarques ou si vous avez des suggestions particulières, n'hésitez pas à nous contacter.

CHARLES STIRNWEISS, Président du Sydeme.

Zoom sur le tri des briques alimentaires

• Consignes de tri



Toutes les briques alimentaires sont recyclables, quelque soit leur taille, leur système d'ouverture à découper, à clapet ou à vis) ou leur contenu avant consommation (jus de fruits, lait, soupe, sucre en poudre...).

LEUR RECYCLAGE

La brique alimentaire est recyclable et faiblement émettrice en CO₂. Seules 41 % des briques sont aujourd'hui recyclées en France alors qu'en les triant, nous leur permettons de retrouver une nouvelle vie en devenant du papier toilette, de la tapisserie, du papier cadeau, des enveloppes ou encore des serviettes en papier ! Alors n'hésitez plus, triez vos briques, elles se recyclent !



Plus d'informations sur : www.alliance-carton-nature.org

L'Actu' du Sydeme

Planning prévisionnel de la mise en place du multiflux pour 2011

Après une expérimentation de deux ans sur la commune de Rouhling, le nouveau dispositif multiflux s'est étendu respectivement en 2009 sur **les Communautés de Communes de l'Alsace Bossue (CCAB)**, **de l'Albe et des Lacs (CCAL)** ainsi que sur **le Syndicat des Communes du Pays de Bitche (SCPB)**. En 2010, le multiflux a gagné **la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (CASC)** et **la Communauté de Communes du Pays de Sarre Union (CCPSU)**. A ce jour, près de **150 000 habitants trient déjà « multiflux » !** (soit 40 % du territoire).

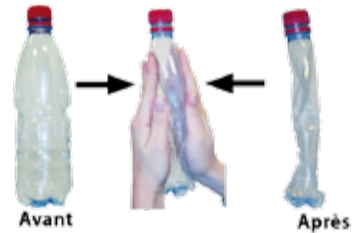
Depuis début janvier, ce nouveau dispositif se généralise progressivement sur **la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France (CAFPF)** et ce jusqu'à la fin de l'année 2011. **Les Communautés de Communes de la Houve (CCH) et du Pays Boulageois (CCPB)** seront les prochaines collectivités à instaurer ce système successivement en avril et en mai. Puis, les habitants de la **Communauté de Communes du Warndt (CCW)** changeront également leurs habitudes de tri à partir du mois de septembre. Et ce sera **la Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont** qui clôturera l'année, en instaurant le tri des déchets ménagers dans les 3 sacs de couleur parallèlement à la mise en fonctionnement du 3ème et dernier centre de tri multiflux à Faulquemont.

Vous avez la parole

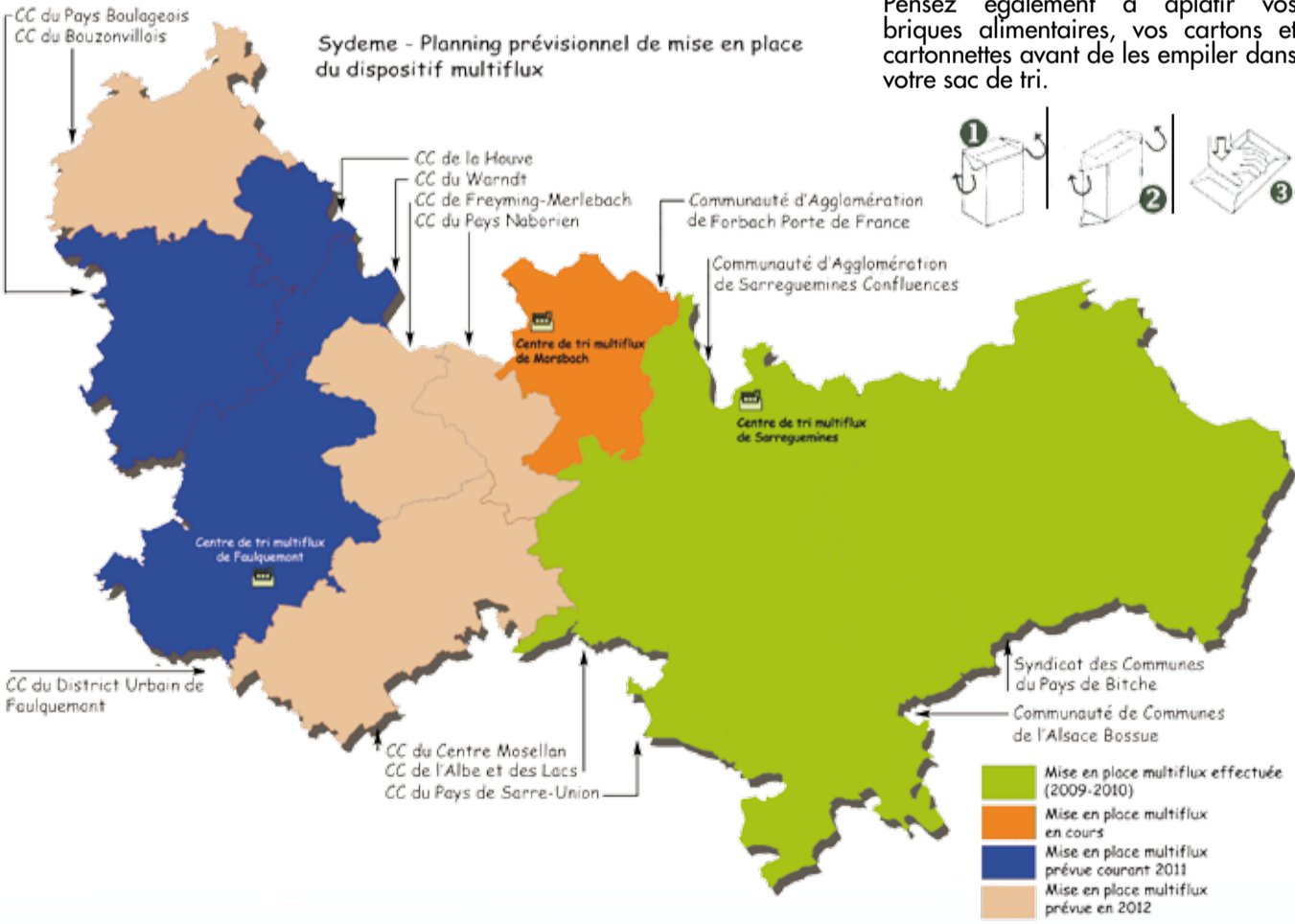
• Comment gagner de la place dans mon sac de tri ?

« Dans une démarche écologique, je souhaiterais optimiser l'utilisation de mes sacs de tri en y gagnant de la place. J'attends vos conseils. Merci et à bientôt. » **R.P., Farschviller**

Pour gagner de la place dans votre sac de tri, voici quelques gestes pratiques à effectuer lors du tri de vos déchets recyclables, après les avoir bien vidés. Pour les bouteilles en plastique, compressez-les ainsi et revisser ensuite le bouchon en plastique. De cette manière, les agents de tri arriveront mieux à saisir les bouteilles sur la ligne de tri.



Pensez également à aplatir vos briques alimentaires, vos cartons et cartonnettes avant de les empiler dans votre sac de tri.



Contactez-nous au : **03 87 00 01 01**

Plus d'infos sur : www.sydeme.fr

Avec le soutien de :



A D E M E



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie